

**COMPTE-RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Du 07 Février 2022**

**Présents :**

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Jessica ANNE, Patricia SAUMANDE  
Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Christophe GONÇALVES, Christophe  
ALAUZET, Sébastien ROUGET

**Procurations :**

Philippe CARAUD donne procuration à Virginie ARSEGUEL  
Albertina GUIU donne procuration à Patricia TESTA

**Absents :**

Anna PAZ, Jean François FONQUERGNE

**Secrétaire :**

Virginie ARSEGUEL

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et le l'ordre du jour.

**1. Signature convention mise à disposition des locaux du Multi Accueil « les  
Coccinelles »**

Madame le Maire nous rappelle que tous les trois ans, suite à l'attribution de la gestion de la structure Multi-Accueil, il faut reconduire la convention de mise à disposition des locaux au prestataire Léo Lagrange.

Le conseil approuve à l'unanimité

Madame le Maire nous rappelle le montant du loyer revalorisé de l'indice des loyers est de 4 262,30  
€uros par an et propose de maintenir ce loyer.

L'assemblée vote : Un contre, Douze pour

**2. Signature convention pour le reversement du prix des repas enfants et adultes du  
multi accueil « les Coccinelles »**

Madame le Maire rappelle le prix des repas :

- enfants : 2,40 €
- Adultes : 6,60 €

Madame le maire propose de conserver ces prix.

L'assemblée vote :Un contre, Douze pour

### **3. Fixation du loyer du cabinet médical sise 25 Avenue Henri Marrot à Mercus**

Madame le Maire propose de fixer le montant du loyer du cabinet dentaire sachant qu'il s'agit d'un local temporaire.

Madame le Maire propose un loyer de 250 €uros par mois.

Le Conseil approuve à l'unanimité

### **4. Compte rendu commission travaux**

Germain FLORES nous récapitule les travaux réalisés en 2021 ainsi que les travaux en cours depuis le début de l'année 2022 (Lotissement Paul Marrot, cabinet dentaire provisoire, des travaux de réfection suite aux intempéries, marché avec l'architecte pour l'extension de la Maison de Santé, enfouissement du réseau électrique impasse du Coyts et chemin Font Vieille et l'éclairage public de la rue de la Carlasse)

Pour les travaux à venir : sécurisation de Garrabet, une réunion est programmée avec le Bureau d'études Projétude pour une présentation du projet.

### **5. Compte rendu commission vie scolaire**

Germain RAMIREZ nous évoque la dernière réunion avec les parents d'élèves. Les décisions de fermer les classes se décident après concertation entre l'Académie et la médecine scolaire sans consultation avec la Mairie. Les directrices des écoles avertissent les parents d'élèves.

La Mairie a proposé aux enseignantes de fournir des ordinateurs pour les enfants qui ne seraient pas équipés chez eux et possibilité aussi de faire des photocopies à la Mairie.

Les deux sites ont été désinfectés par un prestataire avant le retour des enfants en classe.

Madame le Maire propose d'installer des capteurs de CO<sup>2</sup> dans chaque classe ainsi que dans la salle du réfectoire. Cela permettra de renforcer les mesures de prévention.

Le spectacle de Noël ayant été annulé, les parents ont demandé s'il y aura un spectacle avant la fin de l'année scolaire comme l'avait évoqué la Mairie. La municipalité souhaite qu'un spectacle soit proposé avec la Compagnie Fées et Gestes.

La tarification des repas à la cantine a été évoquée.

### **6. Compte rendu commission communication**

Christophe Gonçalves nous rappelle la commission du 31/01 : beaucoup de retours positifs sur le site avec le portail famille, les bulletins municipaux, la page Facebook. Il demande de solliciter les entreprises et associations pour qu'ils puissent figurer sur le site. Il faut mettre à jour la rubrique concernant les cimetières et les jardins du souvenir. Il manque les photos des membres du conseil.

### **7. Questions diverses**

Madame le Maire nous informe que le SPECTOM va déployer les bacs individuels sur notre territoire entre le 4 et 24 avril 2022. Le point de stockage se situera à Bompas. Chaque foyer devra

retirer ses containers munis de l'avis d'imposition et d'un justificatif d'identité. Les bacs collectifs au nombre de 160, vont être enlevés.

Pour les entreprises il y a des conventions mises en place avec le SMECTOM.

Les ERP et les comités les fêtes pourront contacter le SMECTOM pour obtenir des containers pour des évènements.

Madame le Maire nous parle du PPRN : les réunions publiques n'ont pas pu se faire et il y aura des permanences : 2 jours entiers

**le 20 avril 2022**

***matin*** : Salle de la mairie à Mercus

***après-midi*** : Foyer Amplaing,

**le 22 juin 2022**

***matin*** : Foyer de Garrabet,

***après-midi*** : salle de la mairie à Mercus ;

Au 11/04/2022, un cahier de doléances sera à disposition. Il faudra donc faire beaucoup de communication sur ce sujet.

Madame le Maire pose la question de l'accès à la location des salles suite à l'allègement du protocole après le 16/02 ; l'assemblée propose d'en reparler au prochain conseil.

La cérémonie commémorative du 19/03/2022 se déroulera à 11h00 (départ Salle de Mercus).

Madame le Maire lève la séance à 21H05

